

Clermont-Ferrand, le 02/01/2024
Réf. : FM/JV - PV-Codir n° 1 du 21/12/2024

Destinataires :

- ✓ Groupements sportifs
- ✓ Comité Directeur
- ✓ Comités Départementaux
- ✓ FFVB

Pour information : Secrétariats de la ligue ARA Volley-ball

**PV du Comité Directeur n° 1 du 21/12/2024 à 9h30
à ST MAURICE DE BEYNOST**

En instance d'approbation

Présents : Elsa Durieux, Jean Claude Savoy, Johann Morel, Damien Chanel, Céline Desmoulins, Eric Pfaifer, Cédric Partouche, Olivier Verdet, Julien Verney, Pierre Fleurant, Daniel Maisonnial, Bruno Gage, Georges Vialla.

1. Tour de table de présentation des élus et des représentants des CD

P. Fleurant signale que dans les statuts les élus du comité directeur ne peuvent pas être représentants des comités. Depuis les résultats de l'assemblée générale la plupart des CD se sont mis à jour. Etant donné que le CD 26/07 n'a qu'une seule élue possible pour le représenter et que celle-ci est également membre élue du Comité Directeur, elle ne pourra siéger en tant que représentante du CD 26/07 et celui-ci devra se mettre en conformité durant l'année 2025.

Une éventuelle fusion des CD 73 et 74 est actuellement envisagée. Le positionnement et le futur du CD43 est également évoqué.

2. Mise en place du Bureau exécutif

La présidente de la Ligue, Elsa Durieux, propose le bureau exécutif suivant :

Vice-Présidence :

- ✓ Jean Claude Savoy : VP en charge du lien, de l'aide et de la représentation pour la cohérence des procédures.
- ✓ Cédric Partouche : VP en charge du lien, de l'aide et de la représentation auprès des techniciens ligue et DTN.



- ✓ Daniel Maisonnial : VP référent pour le PSF et les services civiques.

Secrétariat Général :

- ✓ Julien Verney : Secrétaire général
- ✓ Olivier Verdet : Secrétaire général adjoint

Trésorerie :

- ✓ Véronique Frelat : Trésorière générale
- ✓ Céline Desmoulins : Trésorière générale adjointe

Cette proposition de bureau exécutive est mise au vote, réalisé à bulletin secret.

Résultat : 11 votes pour et 2 abstentions

3. Mise en place des commissions régionales

Les présidences de commission sont mises au vote sur proposition de la Présidente et, personne ne s'y opposant, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

- ✓ Commission Sportive : Richard Smouts

Proposition adoptée à l'unanimité

- ✓ Commission Outdoor : Véronique Frelat

Proposition adoptée à l'unanimité

- ✓ Commission Arbitrage : Olivier Verdet

Proposition adoptée à l'unanimité

- ✓ Commission Médicale : Richard Goux

Proposition adoptée à l'unanimité

- ✓ Commission Technique : Cédric Partouche

Le périmètre de la commission technique est abordé. Cédric Partouche est proposé comme président. Il envisage la création au sein de la commission d'un groupe de travail orienté vers le Haut Niveau et souhaite une commission regroupant des membres avec des profils complémentaires pouvant traiter de tous les aspects de cette commission.

La Proposition est adoptée avec 11 voix pour et 2 abstentions.

- ✓ Commission Développement : Elsa Durieux

Proposition adoptée à l'unanimité



- ✓ Commission Statuts et Règlements : Jean-Claude Savoy

Proposition adoptée à l'unanimité :

- ✓ Commission Projet Sportif Fédéral (PSF) : Daniel Maisonnial

Proposition adoptée à l'unanimité

- ✓ Commission Discipline : Eric Pfaifer

Proposition adoptée à l'unanimité

En ce qui concerne la cellule régionale de lutte contre les violences sexuelles et sexistes,

Richard Goux a accepté de diriger cette cellule.

A ce jour la présidence de la commission de contrôle des opérations électorales et la présidence de la commission d'appel ne sont pas pourvues et des potentiels présidents seront recherchés afin d'être présentés au vote lors du prochain CODIR.

Les présidents de commission élus sont missionnés pour présenter lors du prochain CODIR la composition de la commission dont ils sont responsables. Cette proposition sera votée par le CODIR.

4. Modalités de fonctionnement du BE et du CODIR

Un travail de mise à jour des statuts est nécessaire et sera réalisé en début de mandature avec, si possible, une mise au vote lors de la prochaine AG de 2025.

Il est proposé que le CODIR se réunisse toutes les 6 Semaines environ avec des réunions de 2h à 2h30 maximum. Un planning prévisionnel des CODIR sera envoyé aux membres.

Les membres du CODIR seront convoqués 2 semaines avant la tenue des CODIR et les travaux issus des commissions devront être envoyés aux membres du CODIR 10 jours minimum avant la tenue de celui-ci.

Il est envisagé la création d'adresses mail génériques pour contacter les commissions régionales, à l'instar de ce qui se fait d'ores et déjà pour la commission régionale d'arbitrage.

Conformément aux statuts, les PV seront envoyés dans les 15 jours suivant les réunions et les membres du CODIR disposeront de 5 jours pour les valider, le cas échéant.

5. Echéances à venir

-  **Prochain BE** : Lundi 6 Janvier 2025 à 20h30 en visioconférence
-  **Prochain CODIR** : Lundi 3 Février à 20h30 en visioconférence

La réunion est levée à 11h45

Le Secrétaire Général de la LARAVB

Julien VERNEY

- ✓ Diffusé aux clubs le 07/01/2025
- ✓ PV en instance d'approbation